Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20261012-DE1072026-DE

Délibération n° 107-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze octobre,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 1er octobre 2026

Présents : Didier GOUBIL – Nicole TANGUY – Philippe GUELLAFF – Viviane MOISAN – Rémi ROLLAND – Odile CORVEST – Patrick TALLEC - Goulven HUITOREL – Antoine GRANNEC - Marie JUSSEAUME – Angélique HAMARD - Pierre-Baptiste GELARD - Floriane BERTHAULT - Eloïse GLOU - Etienne PROTHON - Erwann DIRAISON - Déborah BELEC - Mathieu DINASQUET - Vincent LE BOURG

Absents excusés : Laurence LE MANACH - Jimmy TOUATI - – Nathalie LE MOAL - Gwenn LE DAIN-

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 19 Nb de votants : 19

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A PHILIPPE GOUJON POUR LES TRAVAUX D'ENROBE AUX ABORDS DE SON HABITATION

Le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention de Philippe GOUJON pour les travaux d'enrobé qu'il a réalisés aux abords de son habitation.

Le Maire propose à l'assemblée d'attribuer à Philippe GOUJON une subvention de 530 euros sur la présentation de la facture des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

. Accepte que la commune verse à Philippe GOUJON une subvention de 530 euros pour les travaux d'enrobés qu'il a réalisés aux abords de son habitation.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN
29 (Finistère)